



Votre panier de la semaine 36



0.5kg d'aubergine	1.75
1 botte de carotte	3.00
1 concombre	1.50
0.5kg de courgette	1.25
0.3kg d'oignon rouge	0.90
1kg de pastèque	3.00
0.25kg de tomate cerise	1.75

Bilifou

Total Bilifou

13.05 euros



0.8kg d'aubergine	2.80
1 concombre	1.00
1kg de courgette	2.50
0.9kg de haricots verts	7.20
1kg de pastèque	3.00
1kg de pomme de terre	2.00

Bélébélé

Total Bélébélé

19.00 euros

Le coin des recettes

Salade pastèque, féta, oignon rouge

Ingrédients pour 4 personnes

500 g de chair de pastèque
200 g de feta grecque
1 petit oignon rouge
Jus de citron
quelques feuilles de menthe fraîche (une quinzaine)
huile d'olive vierge extra
sel et poivre

Préparation

Coupez la pastèque en gros cubes.
Coupez la feta en cube.
Ciselez l'oignon et la menthe.
Dans un saladier, mélangez les morceaux de pastèque, de feta et d'oignon ainsi que les $\frac{3}{4}$ de la menthe ciselée.
Assaisonnez avec de l'huile d'olive (4 à 6 càs), le jus de citron, très peu de sel et du poivre.
Répartissez la salade dans quatre petites assiettes ou bol et complétez avec le reste de menthe et si besoin, un peu d'huile d'olive. Servir de suite ou garder au frais maximum deux heures.

Aubergines épicées à la marocaine

Ingrédients pour 4 personnes

1kg d'aubergine
1 tomate
1 gousse d'ail
le jus d'un demi citron
1 c. à soupe d'huile d'olive
1,5 c. à soupe d'un mélange de persil et coriandre hachés
2 c. à café d'un mélange de paprika et cumin en poudre
huile d'olive
sel, poivre

Préparation

Lavez les aubergines et coupez-les en rondelles.
Faites chauffer un peu d'huile d'olive dans une poêle sur feu moyen et faites cuire les aubergines pendant 10 minutes, jusqu'à ce qu'elles soient dorées.
Pendant ce temps, nettoyez et râpez la tomate.
Epluchez et hachez l'ail.
Retirez les aubergines de la poêle et réservez-les au chaud dans un plat de service.
Faites revenir dans la poêle à feu moyen la cuillerée d'huile d'olive, le jus de citron, la tomate, l'ail, les épices, les herbes, du sel et du poivre, pendant 10 minutes, en remuant bien.
Versez le mélange sur les aubergines encore chaudes.
Servez sans attendre.

Infos paniers

- Tous les légumes proviennent du Jardin
- Nous remercions tous les adhérents qui sont venus nous aider au Jardin, pour les récoltes et le désherbage. Les pieds de haricots sont plus légers et les carottes voient le jour! Merci encore à vous!
- Les travaux devraient bientôt commencer au Jardin pour la construction du bâtiment. Quelques changements seront à prévoir pour le retrait de votre panier. Nous vous en informerons au plus tôt.



Retrouvez-nous sur notre page
Facebook « Arozoaar Cocagne »



FR-BIO-01
Agriculture France

Des "zones de non traitement" aux pesticides bientôt mises en place par l'Etat ?

Si les élus et les agriculteurs ne parviennent pas à un accord, le ministre de l'Agriculture? Didier Guillaume imposera des "zones de non traitement" où l'épandage de pesticides sera interdit.

Alors que l'arrêté anti-pesticides du maire de Langouët a été suspendu par la justice, Didier Guillaume s'est exprimé ce jeudi au sujet du débat polémique concernant la réglementation des conditions d'usage des produits phytosanitaires. "Nous mettons en place des chartes départementales, des chartes territoriales dans lesquelles les riverains, les agriculteurs, les élus, sous l'autorité du préfet, doivent se mettre d'accord pour les zones d'épandage. S'ils n'arrivent pas à se mettre d'accord, alors nous mettrons en place ce qu'on appelle des zones de non traitement. Le conseil d'Etat nous l'a demandé", a déclaré le ministre de l'Agriculture au micro de CNews. "Si au bout d'un champ, il y a un mur ou une haie, il n'y a pas de problème pour continuer à épandre, même si (à terme) nous voulons sortir des pesticides", a-t-il souligné. Pour l'heure, le ministre n'a pas précisé de date butoir avant la mise en place de ce dispositif.

Un débat remis sur le devant de la scène

Pris par Daniel Cueff, maire de Langouët, l'arrêté limitant les pesticides a relancé le débat autour de la réglementation de ces produits chimiques. Dans une interview accordée à Konbini, le président de la République Emmanuel Macron a assuré "soutenir dans ses intentions" le maire breton. Par ailleurs, il plaide pour le respect des lois en vigueur : "la solution n'est pas de prendre un arrêté qui n'est pas conforme à la loi" mais de "mobiliser pour changer la loi". Le chef de l'Etat a également exprimé sa volonté d'encadrer les zones d'épandage de pesticides, en accusant "les conséquences sur la santé publique".

De son côté, Elisabeth Borne a exprimé ce mardi qu'elle partageait "la préoccupation du maire de Langouët". La ministre de la Transition écologique a également déclaré qu'un projet de réglementation était actuellement à l'étude pour mettre en place une "zone minimale entre les épandages et les habitations".

Quant à Didier Guillaume, il n'a pas manqué de saluer la prolifération des conversions en agriculture bio : "6.000 agriculteurs en plus cette année, nous sommes à 7,5 % de la surface agricole utile en bio". Si l'objectif est de 15 %, le ministre de l'Agriculture reste confiant. "Nous allons y arriver".

Source : Bio à la Une

Les légumes de septembre

FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON

